FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 09.05.2019 Version 8.1

SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	111661
Nom du produit	Hemacolor® Coloration rapide des frottis de sang coffret de coloration pour la microscopie
	Solution 1, fixateur (contient du méthanol) Hemacolor®
Numéro d'Enregistrement REACH	01-2119433307-44-XXXX
No.-CAS	67-56-1

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour diagnostique in vitro, Réactif pour analyses Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals (www.merckgroup.com).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	LS-QHC * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

The life science business of Merck operates as MilliporeSigma in the US and Canada

Liquide inflammable, Catégorie 2, H225
Toxicité aiguë, Catégorie 3, Oral(e), H301
Toxicité aiguë, Catégorie 3, Inhalation, H331
Toxicité aiguë, Catégorie 3, Dermale, H311
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 1, Yeux, H370

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage.(RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement
Danger

Mentions de danger
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H301 + H311 + H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Yeux).

Conseils de prudence
Prévention
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection.
Intervention
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Stockage
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Etiquetage réduit (≤125 ml)

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger
H301 + H311 + H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Yeux).

Conseils de prudence
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contient: Méthanol
No.-Index 603-001-00-X

2.3 Autres dangers
Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/ informations sur les composants
3.1 Substance

Formule	CH_3OH	CH_4O (Hill)
No.-Index	603-001-00-X	
No.-CE	200-659-6	
M	32,04 g/mol	

Composants dangereux (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)
Nom Chimique (Concentration)

No.-CAS	Numéro d'enregistrement	Classification
Méthanol *(<= 100 %)*		
La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.		
67-56-1	01-2119433307-44-XXXX	Liquide inflammable, Catégorie 2, H225 Toxicité aiguë, Catégorie 3, H301 Toxicité aiguë, Catégorie 3, H331 Toxicité aiguë, Catégorie 3, H311 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Catégorie 1, H370

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

3.2 Mélange
Non applicable

The life science business of Merck operates as MilliporeSigma in the US and Canada

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux
Le secouriste doit se protéger.

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin. En cas d'arrêt respiratoire: pratiquer immédiatement la respiration artificielle, le cas échéant, faire respirer de l'oxygène.

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. Appeler immédiatement un médecin.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Consulter un ophtalmologiste. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion: faire respirer de l'air frais. Faire boire de l'éthanol (par exemple 1 verre d'une boisson alcoolisée à 40°). Consulter immédiatement un médecin (mentionner le méthanol). Seulement en cas exceptionnel, si au bout d'une heure l'intervention d'un médecin n'a pu avoir lieu, faire vomir (que des personnes conscientes qui n'ont pas perdu connaissance) et redonner de l'éthanol (env. 0,3 ml d'une boisson alcoolisée à 40°/kg de poids corporel/heure). Eviter les tentatives de neutralisation.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants, Somnolence, Vertiges, narcose, excitation, spasmes, ivresse, Nausée, Vomissements, Migraine, cécité, Troubles visuels, Coma
Action dégraissante en produisant une peau sèche et crevassée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés
Mousse, Dioxyde de carbone (CO2), Poudre sèche, Eau

Moyens d'extinction inappropriés
Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substanc e/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Combustible.
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.
La formation de mélanges explosibles avec l'air peut se produire dès les températures normales.
Attention au retour de flamme.

En cas d'incendie, risque de formation de gases de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers
Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtemenents de protection appropriés.

Information supplémentaire
Porter les récipients hors de la zone de danger, refroidir à l'eau. Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Eviter le contact avec la substance. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulte r un spécialiste.

Conseil pour les secouristes:

Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Risque d'explosion.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir se ctions 7 et 10). Absorber avec prudence avec des produits d'absorption de liquides comme Chemizorb®. Eliminer les résidus. Nettoyer la zone.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger
Travailler sous une hotte. Ne pas inhaler la substance/le mélange. Dégagement de vapeur/éviter les aérosols.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion
Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Mesures d'hygiène
Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Conditions de stockage
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Voir scénario d'exposition dans l'annexe de cette fiche technique de séc urité.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants

Base	Valeur	Valeurs limites seuil	Remarques
Méthanol (67-56-1)			
INRS (FR)	Désignation de peau		Peut être absorbé par la peau.
	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	200 ppm 260 mg/m3	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)
	Valeur Limite Court Terme	1.000 ppm 1.300 mg/m3	Limite Indicative

Dose dérivée sans effet (DNEL)

DNEL travailleurs, court terme	Effets systémiques	dermal(e)	40 mg/kg Poids du corps
DNEL travailleurs, court terme	Effets systémiques	par inhalation	260 mg/m3
DNEL travailleurs, court terme	Effets locaux	par inhalation	260 mg/m3
DNEL travailleurs, long terme	Effets systémiques	dermal(e)	40 mg/kg Poids du corps
DNEL travailleurs, long terme	Effets systémiques	par inhalation	260 mg/m3
DNEL travailleurs, long terme	Effets locaux	par inhalation	260 mg/m3
DNEL consommateur, court	Effets systémiques	dermal(e)	8 mg/kg Poids du corps
DNEL consommateur, court	Effets systémiques	par inhalation	50 mg/m3
DNEL consommateur, court	Effets systémiques	oral	8 mg/kg Poids du corps
DNEL consommateur, court	Effets locaux	par inhalation	50 mg/m3
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	dermal(e)	8 mg/kg Poids du corps
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	par inhalation	50 mg/m3
DNEL consommateur, long terme	Effets systémiques	oral	8 mg/kg Poids du corps
DNEL consommateur, long terme	Effets locaux	par inhalation	50 mg/m3

Procédures recommandées de contrôle

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent s atisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

Concentration prédite sans effet (PNEC)

PNEC Eau douce	154 mg/l
PNEC Sédiment d'eau douce	570,4 mg/kg
PNEC Eau de mer	15,4 mg/l
PNEC Sol	23,5 mg/kg
PNEC Station d'épuration des eaux usées	100 mg/l

The life science business of Merck operates as MilliporeSigma in the US and Canada

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique
Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.
Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle
Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage
Lunettes de sécurité

Protection des mains

contact total:

Matière des gants:	caoutchouc butyle
Épaisseur du gant:	0,7 mm
Délai de rupture:	> 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants:	Viton (R)
Épaisseur du gant:	0,70 mm
Délai de rupture:	> 120 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 898 Butoject® (contact total), KCL 890 Vitoject® (contact par éclaboussures).
Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés .
Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée.
En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Autres équipement de protection
Tenue de protection antistatique ignifuge.

Protection respiratoire
nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols.
Type de Filtre recommandé: Filtre AX (NE 371)
L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
Risque d'explosion.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	incolore
Odeur	caractéristique
	Âcre
Seuil olfactif	10 - 20000 ppm
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	-98 °C
Point/intervalle d'ébullition	64,5 °C à 1.013 hPa
Point d'éclair	9,7 °C Méthode: Testé selon la directive 92/69/CEE.
Taux d'évaporation	6,3 Substance de référence: Éther diéthylique
	1,9 Substance de référence: acétate de n-butyle
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	5,5 % (v)
Limite d'explosivité, supérieure	44 % (v)
Pression de vapeur	128 hPa à 20 °C
Densité de vapeur relative	1,11
Densité	0,792 gcm3 à 20 °C
Densité relative	Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	complètement miscible

The life science business of Merck operates as MilliporeSigma in the US and Canada

Coefficient de partage: n-octanol/eau	log Pow: -0,77 (expérimental) (bibliographie) Bioaccumulation n'est pas à prévoir.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Distillable à pression normale sans décomposition préalable.
Viscosité, dynamique	0,597 mPa.s à 20 °C
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	non

9.2 Autres données

Température d'inflammation	420 °C à1.013 hPa Méthode: DIN 51794
Énergie minimale d'ignition	0,14 mJ
Conductivité	< 1 µS/cm

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Danger d'explosion avec :

Oxydants, acide perchlorique, perchlorates, sels d'oxacides halogènés, chrome(VI) oxyde, halogène oxydes, azote oxydes, oxydes non métalliques, mélange sulfochromique, chlorates, hydrures, zinc diéthyle, halogènes, magnésium en poudre, hydrogène peroxyde, Acide nitrique, acide sulfurique, acide permanganique, hypochlorite de sodium

Réactions exothermiques avec :

halogénures d'acides, Anhydrides d'acide, Agents réducteurs, acides, Brome, Chlore, Chloroforme, magnésium, tétrachlorométhane, Chlorure cyanurique

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec:

Fluor, Oxydes de phosphore, Raney-Nickel

Dégagement de gaz ou de vapeurs dangereux avec :

Métaux alcalino-terreux, Métaux alcalins

10.4 Conditions à éviter
Réchauffement.

10.5 Matières incompatibles
matières plastiques distinctes, magnésium, alliages de zinc

10.6 Produits de décomposition dangereux
aucune information disponible

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale
LDLO homme: 143 mg/kg (RTECS)

Estimation de la toxicité aiguë: 100,1 mg/kg
Avis d'expert

Symptômes: Nausée, Vomissements

Toxicité aiguë par inhalation
CL50 Rat: 131,25 mg/l; 4 h ; vapeur (ECHA)

Symptômes: Irritations des voies respiratoires.

Toxicité aiguë par voie cutanée
DL50 Lapin: env. 17.100 mg/kg (Fiche de données de sécurité extér.)
Estimation de la toxicité aiguë : 300,1 mg/kg
Avis d'expert

Irritation de la peau
Lapin
Résultat: Pas d'irritation de la peau
(ECHA)
Action dégraissante en produisant une peau sèche et crevassée.

Irritation des yeux
Lapin
Résultat: Pas d'irritation des yeux
(ECHA)
Irritation des muqueuses

Sensibilisation
Test de sensibilisation: Cochon d'Inde
Résultat: négatif
Méthode: OCDE ligne directrice 406

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vivo
Test du micronoyau
Souris
mâle et femelle
Injection intrapéritonéale
Moelle osseuse
Résultat: négatif
Méthode: OCDE Ligne directrice 474

Génotoxicité in vitro
Test de Ames
Salmonella typhimurium
Résultat: négatif
Méthode: OCDE ligne directrice 471

Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères
Cellules de poumon de hamster chinois
Résultat: négatif
Méthode: OCDE Ligne directrice 476

Cancérogénicité
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction
Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité
Ces informations ne sont pas disponibles.

Effets CMR
Cancérogénicité:
N'a pas montré d'effets cancérigènes lors des expérimentations animales.
Mutagénicité:
Les critères de classification ne sont pas remplis concernant les données disponibles.
Tératogénicité:
Les critères de classification ne sont pas remplis concernant les données disponibles.
Toxicité pour la reproduction:
Les critères de classification ne sont pas remplis concernant les données disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Risque avéré d'effets graves pour les organes.Organes cibles: Yeux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité à dose répétée
Rat
mâle et femelle
Inhalation
vapeur
28 jr
quotidien
NOAEL: 6,66 mg/l

OCDE ligne directrice 412
Toxicité subaiguë

Rat
mâle et femelle
Inhalation
365 jr
quotidien
NOAEL: 0,13 mg/l
LOAEL: 1,3 mg/l
OCDE ligne directrice 453

Danger par aspiration
Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire

Effets systémiques:
acidose, chute de tension, excitation, spasmes, ivresse, Vertiges, Somnolence, Migraine, Troubles visuels, cécité, narcose, Coma
Les symptômes peuvent être retardés.
Lésion de:
Foie, Reins, Cardiaque, Lésion irréversible du nerf optique.
D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.
Manipuler la substance avec grande précaution.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons
Essai en dynamique CL50 Lepomis macrochirus (Crapet arlequin): 15.400 mg/l; 96 h
US-EPA

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
Essai en statique CE50 Daphnia magna (Grande daphnie): > 10.000 mg/l; 48 h
DIN 38412

Toxicité pour les algues
Essai en statique CE50 Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes): env. 22.000 mg/l; 96 h
OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les bactéries
Essai en statique CI50 boue activée: > 1.000 mg/l; 3 h
Contrôle analytique: oui
OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique)
NOEC Oryzias latipes (Killifish rouge-orange): 7.900 mg/l; 200 h
(Fiche de données de sécurité extér.)

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité
99 %; 30 jr
OCDE Ligne directrice 301D
Facilement biodégradable.

Demande Biochimique en Oxygène (DBO)
600 - 1.120 mg/g (5 jr)
(IUCLID)

Demande Chimique en Oxygène (DCO)
1.420 mg/g
(IUCLID)

Besoin théorique en oxygène (ThOD)
1.500 mg/g
(bibliographie)

Ratio BOD/ThBOD
DBO5 76 %
Essai de fiole fermée

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau
log Pow: -0,77
(expérimental)
(bibliographie) Bioaccumulation n'est pas à prévoir.

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

12.6 Autres effets néfastes

Tension superficielle
22,6 mN/m
à 20 °C

Stabilité dans l'eau
2,2 a
Réaction avec les radicaux hydroxyles (IUCLID)

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

The life science business of Merck operates as MilliporeSigma in the US and Canada

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets
Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations local es et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les con teneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les con teneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les pr ocessus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous conta cter en cas de questions supplémentaires.

Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN 1230
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Méthanol
14.3 Classe	3 (6.1)
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
Code de restriction en tunnels	D/E

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	UN 1230
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	METHANOL
14.3 Classe	3 (6.1)
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU	UN 1230
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	METHANOL
14.3 Classe	3 (6.1)
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
No EMS	F-E S-D

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non pertinent

LES INDICATIONS DE TRANSPORT S'APPLIQUENT A L'EMBALLAGE ENTIER !

SECTION 15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)	96/82/EC Méthanol 26 Quantité 1: 500 t Quantité 2: 5.000 t
	SEVESO III Méthanol 22 Quantité 1: 500 t Quantité 2: 5.000 t
Restrictions professionnelles	Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail.Respecter les restrictions de travail relatives à la protection de la ma ternité conformément à Dir 92/85/CEE ou les réglementations nationales p lus sévères, le cas échéant.

Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	non réglementé
Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifia nt la directive 79/117/CEE	non réglementé
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)	Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (≥ 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Législation nationale
Classe de stockage 3
Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H331	Toxique par inhalation.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.

Conseils relatifs à la formation
Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Étiquetage
Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement

The life science business of Merck operates as MilliporeSigma in the US and Canada

Danger

Mentions de danger
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H301 + H311 + H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Yeux).

Conseils de prudence
Prévention
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection.
Intervention
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308 + P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Stockage
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Contient: Méthanol

Signification des abréviations et acronymes utilisés
Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous h ttp://www.wikipedia.org.

Représentation régionale
Millipore SAS * 39 Route Industrielle de la Hardt * 67120 Molsheim * France * Tél.: +33 (0) 825 045 645 * Fax: +33(0)825 045 644 * Email: FRCustomerService@merckgroup.com * Order On-line: www.millipore.com

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

SCENARIO D'EXPOSITION 1 (Utilisation industrielle)

1. Utilisation industrielle (Réactif pour diagnostique in vitro)

Secteurs d'utilisation finale

SU3	Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

SU9	Fabrication de substances chimiques fines
SU 10	Formulation [mélange] de préparations et/ ou reconditionnement (sauf alliages)

Catégorie de produit chimique

PC21	Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus

PROC1	Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable
PROC2	Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée
PROC3	Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation)
PROC4	Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition.
PROC5	Mélange dans des processus par lots pour la formulation de préparations et d'articles (contacts multiples et/ ou importants)
PROC8a	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées
PROC8b	Transfert de substance ou de préparation (chargement/ déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées
PROC9	Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pe-sage)
PROC10	Application au rouleau ou au pinceau
PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC1	Fabrication de substances
ERC2	Formulation de préparations
ERC6a	Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
ERC6b	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

2. Scénarios contribuants@: conditions opérationnelles et mesures de gestio n des risques

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC10, PROC15

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide très volatil

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation	5 jours / semaine
Fréquence d'utilisation	< 8 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur	Intérieur avec ventilation aspirante locale (LEV)

The life science business of Merck operates as MilliporeSigma in the US and Canada

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée selon REACH articl e 14(3), annexe I, sections 3 (évaluation des risques pour l'environneme nt) et 4 (évaluation PBT/vPvB). Aucun danger n'ayant été identifié, une évaluation de l'exposition et une caractérisation des risques ne sont pa s nécessaires (REACH annexe I section 5.0).

Travailleurs

CS	Descripteur d'utilisation	Durée d'exposition, route, effet	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.1	PROC1		< 1	ECETOC TRA
2.1	PROC2		< 1	ECETOC TRA
2.1	PROC3		< 1	ECETOC TRA
2.1	PROC4		< 1	ECETOC TRA
2.1	PROC5		< 1	ECETOC TRA
2.1	PROC8a		< 1	ECETOC TRA
2.1	PROC8b		< 1	ECETOC TRA
2.1	PROC9		< 1	ECETOC TRA
2.1	PROC10		< 1	ECETOC TRA
2.1	PROC15		< 1	ECETOC TRA

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veuillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descripto r system;

ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on informati on requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communicatio ns in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Ca tegories (SPERCs).

SCENARIO D'EXPOSITION 2 (Utilisation professionnelle)

1. Utilisation professionnelle (Réactif pour diagnostique in vitro)

Secteurs d'utilisation finale

SU 22	Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégorie de produit chimique

PC21	Substances chimiques de laboratoire

Catégories de processus

PROC15	Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

ERC2	Formulation de préparations
ERC6a	Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)
ERC6b	Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication réactifs

2. Scénarios contribuants@: conditions opérationnelles et mesures de gestio n des risques

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC15

Caractéristiques du produit

Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre le pourcentage de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (à moins que spécifié autrement).
Forme Physique (au moment de l'utilisation)	Liquide très volatil

Fréquence et durée d'utilisation

Fréquence d'utilisation	5 jours / semaine
Fréquence d'utilisation	< 8 heures / jour

Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs

Extérieur / Intérieur	Intérieur avec ventilation aspirante locale (LEV)

Conditions et mesures techniques

Assurer une ventilation par extraction aux points d'émission.

Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions

Couvre les expositions quotidiennes jusqu'à 8 heures.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée selon REACH articl e 14(3), annexe I, sections 3 (évaluation des risques pour l'environneme nt) et 4 (évaluation PBT/vPvB). Aucun danger n'ayant été identifié, une évaluation de l'exposition et une caractérisation des risques ne sont pa s nécessaires (REACH annexe I section 5.0).

Travailleurs

CS	Descripteur d'utilisation	Durée d'exposition, route, effet	RCR	Méthodes d'Evaluation de l'Exposition
2.1	PROC15		< 1	ECETOC TRA

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

Veuillez consulter les documents suivants@: ECHA Guidance on information requirements and chemical safety assessment Chapter R.12: Use descripto r system; ECHA Guidance for downstream users; ECHA Guidance on informati on requirements and chemical safety assessment Part D: Exposure Scenario Building, Part E: Risk Characterisation and Part G: Extending the SDS; VCI/Cefic REACH Practical Guides on Exposure Assessment and Communicatio ns in the Supply Chain; CEFIC Guidance Specific Environmental Release Ca tegories (SPERCs).

La marque présente en en-tête et/ou en pied de page de ce document peut différer visuellement de celle figurant sur le produit acheté, car nous sommes en phase de mise en œuvre de notre nouvelle marque. Cependant, toutes les informations dans le document qui concernent le produit demeurent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour de plus amples informations, veuillez contacter mlsbranding@sial.com.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 09.05.2019 Version 8.1

SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	111661
Nom du produit	Hemacolor® Coloration rapide des frottis de sang coffret de coloration pour la microscopie Solution 2, réactif couleur rouge Hemacolor®
Numéro d'Enregistrement REACH	Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour diagnostique in vitro, Réactif pour analyses Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals (www.merckgroup.com).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	LS-QHC * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage.(RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

The life science business of Merck operates as MilliporeSigma in the US and Canada

2.3 Autres dangers
Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/ informations sur les composants

Nature chimique Solution aqueuse tamponnée de colorant.

3.1 Substance
Non applicable

3.2 Mélange

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours
En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion: Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), en cas de malaise, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Aucune description de symptômes toxiques n'a été rapportée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés
Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substanc e/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Non combustible.
Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

5.3 Conseils aux pompiers
Équipements de protection particuliers des pompiers
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire
non

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulte r un spécialiste.

Conseil pour les secouristes:

Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

N'exige pas de précautios spéciales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir se ctions 7 et 10). Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemizorb®. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminé.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Mesures d'hygiène
Enlever tout vêtement souillé. Se laver les mains après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique
Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.
Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle
Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage
Lunettes de sécurité

Protection des mains

contact total:

Matière des gants:	Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant:	0,11 mm
Délai de rupture:	> 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants:	Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant:	0,11 mm
Délai de rupture:	> 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 741 Dermatril® L (contact total), KCL 741 Dermatril® L (contact par éclaboussures).
Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés .
Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée.
En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection respiratoire
N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
N'exige pas de précautios spéciales.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	orange foncé

Odeur	inodore
Seuil olfactif	Non applicable
pH	env. 6,8 à 20 °C
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	Non applicable
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Densité	1,01 gcm3 à 20 °C
Densité relative	Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	à 20 °C soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	non

9.2 Autres données

Température d'inflammation	Non applicable

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir ci-dessous

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec :

Les partenaires réactionnels connus de l'eau.

10.4 Conditions à éviter

aucune information disponible

10.5 Matières incompatibles

aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune information disponible

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange

Toxicité aiguë par voie orale
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par inhalation
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par voie cutanée
Ces informations ne sont pas disponibles.

Irritation de la peau
Ces informations ne sont pas disponibles.

Irritation des yeux
Ces informations ne sont pas disponibles.

Sensibilisation
Ces informations ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales
Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction
Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration
Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire
Des propriétés dangereuses ne sont pas exclues, mais peu probables en raison de la faible concentration de la substance dissoute.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Toxicité
Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité
Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol
Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité c himique n'est requise/n'est menée.

12.6 Autres effets néfastes
Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets
Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations local es et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les con teneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les con teneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les pr ocessus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous conta cter en cas de questions supplémentaires.

Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN 1230
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Méthanol
14.3 Classe	3 (6.1)
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
Code de restriction en tunnels	D/E

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	UN 1230
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	METHANOL
14.3 Classe	3 (6.1)
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU	UN 1230
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	METHANOL
14.3 Classe	3 (6.1)
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
No EMS	F-E S-D

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non pertinent

LES INDICATIONS DE TRANSPORT S'APPLIQUENT A L'EMBALLAGE ENTIER !

SECTION 15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)	96/82/EC La Directive 96/82/CE ne s'applique pas
	SEVESO III Non applicable
Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	non réglementé
Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifia nt la directive 79/117/CEE	non réglementé

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)	Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (≥ 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Législation nationale
Classe de stockage 3
Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

Conseils relatifs à la formation
Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Signification des abréviations et acronymes utilisés
Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous h ttp://www.wikipedia.org.

Représentation régionale
Millipore SAS * 39 Route Industrielle de la Hardt * 67120 Molsheim * France * Tél.: +33 (0) 825 045 645 * Fax: +33(0)825 045 644 * Email: FRCustomerService@merckgroup.com * Order On-line: www.millipore.com

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

La marque présente en en-tête et/ou en pied de page de ce document peut différer visuellement de celle figurant sur le produit acheté, car nous sommes en phase de mise en œuvre de notre nouvelle marque. Cependant, toutes les informations dans le document qui concernent le produit demeurent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour de plus amples informations, veuillez contacter mlsbranding@sial.com.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

Date de révision 09.05.2019 Version 8.1

SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	111661
Nom du produit	Hemacolor® Coloration rapide des frottis de sang coffret de coloration pour la microscopie Solution 3, réactif couleur bleue Hemacolor®
Numéro d'Enregistrement REACH	Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour diagnostique in vitro, Réactif pour analyses Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals (www.merckgroup.com).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	LS-QHC * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage.(RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

The life science business of Merck operates as MilliporeSigma in the US and Canada
MERCK

2.3 Autres dangers
Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/ informations sur les composants

Nature chimique: Solution aqueuse tamponnée de colorant.

3.1 Substance
Non applicable

3.2 Mélange

Remarques: Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006.

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours
En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion: Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), en cas de malaise, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Aucune description de symptômes toxiques n'a été rapportée.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction
Moyens d'extinction appropriés
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés
Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substanc e/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Non combustible.
Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire
non

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Ne pas respirer les vapeurs, aérosols. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulte r un spécialiste.

Conseil pour les secouristes:

Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

N'exige pas de précautios spéciales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir se ctions 7 et 10). Ramasser avec un absorbant pour liquides, par exemple le Chemizorb®. Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminé.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Mesures d'hygiène
Enlever tout vêtement souillé. Se laver les mains après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.
Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage
Lunettes de sécurité

Protection des mains

contact total:

Matière des gants:	Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant:	0,11 mm
Délai de rupture:	> 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants:	Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant:	0,11 mm
Délai de rupture:	> 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 741 Dermatril® L (contact total), KCL 741 Dermatril® L (contact par éclaboussures).
Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés .
Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée.
En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection respiratoire
N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

N'exige pas de précautios spéciales.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	liquide
Couleur	bleu foncé
Odeur	inodore
Seuil olfactif	Non applicable
pH	env. 6,8 à 20 °C
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	Non applicable
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Densité	1,01 gcm3 à 20 °C
Densité relative	Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	à 20 °C soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible.

Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	non

9.2 Autres données

Température d'inflammation	Non applicable

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir ci-dessous

10.2 Stabilité chimique

La production est chimiquement stable dans conditions ambiantes standard (température ambiante).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec :

Les partenaires réactionnels connus de l'eau.

10.4 Conditions à éviter

aucune information disponible

10.5 Matières incompatibles

aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

aucune information disponible

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange

Toxicité aiguë par voie orale
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par inhalation
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par voie cutanée
Ces informations ne sont pas disponibles.

Irritation de la peau
Ces informations ne sont pas disponibles.

Irritation des yeux
Ces informations ne sont pas disponibles.

Sensibilisation
Ces informations ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction
Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration
Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire
Des propriétés dangereuses ne sont pas exclues, mais peu probables en raison de la faible concentration de la substance dissoute.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Toxicité
Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité
Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol
Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité c himique n'est requise/n'est menée.

12.6 Autres effets néfastes
Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets
Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations local es et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les con teneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les con teneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les pr ocessus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous conta cter en cas de questions supplémentaires.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN 1230
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Méthanol
14.3 Classe	3 (6.1)
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
Code de restriction en tunnels	D/E

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	UN 1230
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	METHANOL
14.3 Classe	3 (6.1)
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU	UN 1230
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	METHANOL
14.3 Classe	3 (6.1)
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
No EMS	F-E S-D

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non pertinent

LES INDICATIONS DE TRANSPORT S'APPLIQUENT A L'EMBALLAGE ENTIER !

SECTION 15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)	96/82/EC La Directive 96/82/CE ne s'applique pas
	SEVESO III Non applicable
Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	non réglementé
Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifia nt la directive 79/117/CEE	non réglementé

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)	Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (≥ 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Législation nationale
Classe de stockage 3
Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

Conseils relatifs à la formation
Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Signification des abréviations et acronymes utilisés
Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous h ttp://www.wikipedia.org.

Représentation régionale
Millipore SAS * 39 Route Industrielle de la Hardt * 67120 Molsheim * France * Tél.: +33 (0) 825 045 645 * Fax: +33(0)825 045 644 * Email: FRCustomerService@merckgroup.com * Order On-line: www.millipore.com

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

La marque présente en en-tête et/ou en pied de page de ce document peut différer visuellement de celle figurant sur le produit acheté, car nous sommes en phase de mise en œuvre de notre nouvelle marque. Cependant, toutes les informations dans le document qui concernent le produit demeurent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour de plus amples informations, veuillez contacter mlsbranding@sial.com.

SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Code produit	111661
Nom du produit	Hemacolor® Coloration rapide des frottis de sang coffret de coloration pour la microscopie Comprimés tampon pH 7,2 selon Weise
Numéro d'Enregistrement REACH	Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Réactif pour diagnostique in vitro, Réactif pour analyses Pour de plus amples informations sur les utilisations, veuillez consulter le site Merck Chemicals (www.merckgroup.com).

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Merck KGaA * 64271 Darmstadt * Allemagne * Tél. +49 6151 72-2440
Service responsable	LS-QHC * e-mail: prodsafe@merckgroup.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

I.N.R.S.: 01 45 42 59 59

SECTION 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage.(RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

The life science business of Merck operates as MilliporeSigma in the US and Canada

2.3 Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. Composition/ informations sur les composants

Nature chimique	Mélange de composés inorganiques

3.1 Substance

Non applicable

3.2 Mélange

Remarques	Aucun composant dangereux selon le Règlement (CE) No. 1907/2006.

SECTION 4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation: faire respirer de l'air frais.

En cas de contact avec la peau: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.

En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact.

En cas d'ingestion: Faire boire de l'eau (maximal 2 verres), en cas de malaise, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

effets irritants, Nausée, Vomissements, douleurs abdominales, Diarrhée, Sensation de gêne, troubles cardio-vasculaires

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substanc e/ce mélange.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non combustible.

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.
En cas d'incendie, il peut se produire un dégagement de (d'):
Chlorure d'hydrogène gazeux, Oxydes de phosphore

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers
Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour eviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtemenents de protection appropriés.

Information supplémentaire
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée. Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Conseil pour les non-secouristes: Eviter l'inhalation des poussières. Evacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulte r un spécialiste.

Conseil pour les secouristes:

Equipement de protection, voir section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recouvrir les drains. Collecter, lier et pomper les produits répandus. Respecter les éventuelles restrictions concernant les matériaux (voir se ctions 7 et 10). Récupérer à l'état sec. Acheminer vers l'élimination. Nettoyer. Eviter la formation de poussière.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Indications concernant le traitement des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

Mesures d'hygiène
Enlever tout vêtement souillé. Se laver les mains après le travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage
Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées.

Température de stockage recommandée voir sur l'étiquette du produit.

Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation spécifique prévue à l'exception de celles mentionnées à la section 1.2.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rap port à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.
Voir section 7.1.

Mesures de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection des yeux/du visage
Lunettes de sécurité

Protection des mains

contact total:

Matière des gants:	Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant:	0,11 mm
Délai de rupture:	> 480 min

contact par éclaboussures:

Matière des gants:	Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant:	0,11 mm
Délai de rupture:	> 480 min

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374, par exemple KCL 741 Dermatril® L (contact total), KCL 741 Dermatril® L (contact par éclaboussures).
Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés .
Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée.
En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection respiratoire
nécessaire en cas de formation de poussières.
Type de Filtre recommandé: Filtre P 1
L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des

dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement
Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	solide
Couleur	blanc
Odeur	inodore
Seuil olfactif	Non applicable
pH	7,2 à 20 °C
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	Non applicable
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Ce produit n'est pas inflammable.
Limite d'explosivité, inférieure	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	Non applicable
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur relative	Pas d'information disponible.
Densité	Pas d'information disponible.
Densité relative	Pas d'information disponible.
Hydrosolubilité	à 20 °C soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non applicable

The life science business of Merck operates as MilliporeSigma in the US and Canada

Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité, dynamique	Pas d'information disponible.
Propriétés explosives	Non classé parmi les explosifs.
Propriétés comburantes	non

9.2 Autres données

Température d'inflammation	Non applicable
Masse volumique apparente	env.1.000 kg/m3

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir ci-dessous

10.2 Stabilité chimique

hygroscopique

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions violentes avec :

Oxydants forts, Bases

Réactions exothermiques avec :

Acides forts, antipyrine, acétates

10.4 Conditions à éviter

aucune information disponible

10.5 Matières incompatibles

aucune information disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

en cas d'incendie: voir paragraphe 5.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Mélange

Toxicité aiguë par voie orale

Symptômes: Nausée, Vomissements, douleurs abdominales, Diarrhée, Sensation de gêne

Toxicité aiguë par inhalation

Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité aiguë par voie cutanée

Ces informations ne sont pas disponibles.

Irritation de la peau
Ces informations ne sont pas disponibles.

Irritation des yeux
Conséquences possibles: irritation légère

Sensibilisation
Ces informations ne sont pas disponibles.

Mutagénicité sur les cellules germinales
Ces informations ne sont pas disponibles.

Cancérogénicité
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité pour la reproduction
Ces informations ne sont pas disponibles.

Tératogénicité
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Ces informations ne sont pas disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Ces informations ne sont pas disponibles.

Danger par aspiration
Ces informations ne sont pas disponibles.

11.2 Information supplémentaire
Après absorption de grandes quantités:
troubles cardio-vasculaires, Irrégularités cardiaques
Dans des conditions de manipulation appropriée, un danger n'est, cependant, pas probable.
À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

SECTION 12. Informations écologiques

Mélange

12.1 Toxicité
Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité
Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation
Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol
Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
Aucune évaluation PBT/vPvB effectuée car aucune évaluation de sécurité c himique n'est requise/n'est menée.

12.6 Autres effets néfastes

Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets
Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations local es et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les con teneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets. Traiter les con teneurs non nettoyés comme le produit lui-même.

Cf. www.retrologistik.com pour toutes les informations concernant les pr ocessus de retour des produits chimiques et des conteneurs ou nous conta cter en cas de questions supplémentaires.

Avis sur la directive des déchets 2008/98 / CE.

SECTION 14. Informations relatives au transport

Transport par route (ADR/RID)

14.1 Numéro ONU	UN 1230
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Méthanol
14.3 Classe	3 (6.1)
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
Code de restriction en tunnels	D/E

Transport par voies d'eau intérieures (ADN)

Non pertinent

Transport aérien (IATA)

14.1 Numéro ONU	UN 1230
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	METHANOL
14.3 Classe	3 (6.1)
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	non

Transport maritime (IMDG)

14.1 Numéro ONU	UN 1230
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	METHANOL
14.3 Classe	3 (6.1)
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Dangereux pour l'environnement	--
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	oui
No EMS	F-E S-D

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
Non pertinent

LES INDICATIONS DE TRANSPORT S'APPLIQUENT A L'EMBALLAGE ENTIER !

SECTION 15. Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations UE

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées)	96/82/EC La Directive 96/82/CE ne s'applique pas
	SEVESO III Non applicable
Règlement 1005/2009/CE relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	non réglementé
Réglementation (CE) N 850/2004 du Parlement européen et du Conseil européen du 29 avril 2004 sur les polluants organiques persistants et modifia nt la directive 79/117/CEE	non réglementé

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)	Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (≥ 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

Législation nationale
Classe de stockage 3
Les indications sont valables pour le conditionnement entier.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique selon la réglementation EU REA CH N° 1907/2006 n'est réalisée pour ce produit.

SECTION 16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

Conseils relatifs à la formation
Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Signification des abréviations et acronymes utilisés
Les abréviations et les acronymes utilisés peuvent être retrouvés sous h ttp://www.wikipedia.org.

Représentation régionale
Millipore SAS * 39 Route Industrielle de la Hardt * 67120 Molsheim * France * Tél.: +33 (0) 825 045 645 * Fax: +33(0)825 045 644 * Email: FRCustomerService@merckgroup.com * Order On-line: www.millipore.com

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis à vis du produit concerné. Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.

La marque présente en en-tête et/ou en pied de page de ce document peut différer visuellement de celle figurant sur le produit acheté, car nous sommes en phase de mise en œuvre de notre nouvelle marque. Cependant, toutes les informations dans le document qui concernent le produit demeurent inchangées et correspondent au produit commandé. Pour de plus amples informations, veuillez contacter mlsbranding@sial.com.